Faits Marquants 2016

LE SECTEUR DES ASSURANCES EN CHIFFRES

LES PRIMES EMISES

30 milliards de DHS en 2015 et 35 milliards en 2016, soit une croissance de l'ordre de15,40% dont 35,40% pour les assurances vie et 4,70% pour les assurances non vie.

Le Maroc confirme ainsi son rang de deuxième marché de l'assurance en Afrique après l'Afrique du Sud.
Il s'impose selon un bureau d'étude international comme l'un des trois plus grands marchés africains de l'assurance à la faveur de sa stabilité politique, la taille et la diversité de son économie, sa classe moyenne florissante et ses régulations solides

LES INTERMEDIAIRES EN ACTIVITE AU 31.12.2016

1875 intermédiaires dont1429 Agents et 446 Courtiers.

- **Le plus gros contingent d'agents d'assurance a élu domicile à Casablanca avec (325) unités suivi de Marrakech (92) Rabat (77), Fès (71) Tanger (70) et Agadir (61).**

- **Grosse concentration de courtiers à Casablanca (219) Rabat (43) Fès (35).**

LES BUREAUX DIRECTS

Les autorisations octroyées en 2016 aux compagnies d'assurance multi-branches s'élèvent à 85.
Les compagnies les plus actives en la matière sont :

- **WAFA ASSURANCE : 24**
- **SAHAM ASSURANCE : 18**
- **AXA ASSURANCE : 17**

TEXTES DE LOI
ET
REGLEMENTATION

L'année 2016 fût moins pléthorique en termes de production de textes que par le passé.
A retenir toutefois :

- **1er Janvier 2016 :** Prise d'effet de la médiation en assurance.
Un processus qui permet d'offrir aux assurés bénéficiaires des prestations d'assurance un mode alternatif de règlement amiable des litiges.

- **06 Octobre 2016 :** Publication du Dahir portant promulgation de la loi n°59-13 modifiant et complétant le code des assurances. Un dahir qui est venu consacrer l'obligation d'assurances en matière de RC Décennale et TR Chantier mais aussi servir de cadre législatif à l'Assurance TAKAFUL.

- **03 Novembre 2016 :** Publication de la décision portant désignation des membres des commissions de régulation et de discipline de l'ACAPS ; Commissions où le Président et le Directeur Général de la FNACAM siègent respectivement en tant que titulaires.

EXPLICATION

Cette carence relative, est sans doute inhérente à la priorité accordée à la mise en place des structures et organes relevant de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale ''**ACAPS**''

FNACAM

LES TRAVAUX DE COMMISSIONS

Un levier pour concrétiser une grande partie de notre programme
Au nombre de 7, ces commissions se sont fixées des objectifs précis avec la priorisation toutefois d'un certain nombre d'initiatives

OBJECTIFS :

- **D**éfendre les intérêts légitimes de la profession
- **A**ccompagner les intermédiaires dans leur quotidien
- **P**romouvoir la formation et l'image de notre fédération interlocuteur exclusif de la FMSAR et l'interface historique entre le réseau de distribution et l'autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale « **ACAPS** »

FNACAM

COMMISSION FORMATION ET DEVELOPPEMENT

Lancement depuis le **22 Octobre 2016** d'une campagne de formation à l'échelle nationale. Cette campagne organisée en partenariat avec le CFPA et de concert avec l'ACAPS s'articule autour des modules suivants :

- Formations sur les outils de gestion de cabinet
- Formations aux tâches comptables, administratives, réglementaires et fiscales
- Formations assurances initiales et de spécialités spécifiques aux intermédiaires et à leur personnel

Après un passage par Tanger, Fès et Marrakech, d'autres villes seront concernées dont Casablanca comme dernier point de chute

COMMISSION MEDIATION ET BONS OFFICES

Pas moins de 06 dossiers portant sur des litiges compagnies / intermédiaires ont été traités. Avec au bout, des résultats largement satisfaisants.

FNACAM

COMMISSION JURIDIQUE

- Finalisation des projets des statuts et règlement intérieur adoptés en AGE le 04 Novembre 2016
  Objectif : Répondre à certains besoins et attentes nouvellement exprimés

- Approfondissement de l'examen du projet relatif à la refonte du livre IV du code des assurances.
  Objectif : - Revenir sur certaines dispositions préjudiciables à la profession telles ;
  - La problématique de la souscription pour compte par les banques,
  - La question relative à la suppression de l'examen pour les agents
  - Les comptes séparés.

RECOMMANDATIONS

Nous mobiliser et redoubler de vigilance car le débat sera fort animé, une fois le document mis dans le circuit législatif.
Il s'agira en fait de questions sensibles sur lesquelles, le GPBM et/ou la FMSAR ont des avis totalement différents des nôtres

COMMISSION DEDIEE AUX RELATIONS AVEC LA FMSAR

Des discussions sérieuses et assidues ont été engagées avec la FMSAR autour :

- Du code de déontologie secteur
- De la nouvelle approche des risques d'entreprises
- De la protection de l'assuré
- De la reconsidération du commissionnement automobile
- Installation d'une centrale des impayés

Des réunions sont prévues pour avancer dans la réflexion et parvenir à des accords consensuels

COMMISSION SOCIALE ET ASSURANCES ISLAMIQUES

Mise en place de conventions de partenariat en vue de l'obtention de conditions préférentielles à nos adhérents et leur personnel :

02 Conventions sont d'ores et déjà signées avec :

- Le Kenzi Farah Group (Hôtellerie)
- Le Groupe Palmeraie Développement (Vente de logements ou de terrains)

01 convention est en cours de signature :

- AUTO SPEEDY (Vidange, Freins, Pneumatiques, Amortisseurs, Climatisation, Batter

COMMISSION EVENEMENTIEL ET SPONSORING

De gros efforts ont été entrepris en termes de recherches de sponsors

Deux événements de grande envergure ont été ainsi menés à bonne fin :

- **06 et 07 Mai 2016 :** 1ère édition de la Rencontre Annuelle des Agents et Courtiers d'Assurance à MARRAKECH autour des réformes structurelles et les enjeux et perspectives de l'assurance au Maroc

- **25 Novembre 2016 :** Assemblée Générale et Elective de la Fédération méditerranéenne des Brokers d'Assurance ou **FMBA** avec quelques invités de marque dont , Messieurs Hassan BOUBRIK Président de l'**ACAPS** et Bertrand DE SURMONT, Président de la Chambre Syndicale des Courtiers d'Assurance « **CSCA** »

Un véritable succès tant en termes d'organisation, de contenu ou d'affluence.

RELATIONS FNACAM / DAPS OU ACAPS

Un dialogue permanent et un régulateur soucieux de voir la profession réussir sa mutation et s'exprimer à travers un seul organisme fort, crédible, connu et reconnu de par les textes.
Une autorité de contrôle disposée aussi à accompagner la FNACAM dans les actions que cette dernière entend mener en matière de formation et d'encadrement des intermédiaires

Quelques exemples :

- Visite de courtoisie et de travail effectuée le 29.01.2016 à Monsieur Hassan BOUBRIK

- Dénonciation, justificatifs à l'appui, d'un certain nombre de pratiques illégales tell; la commercialisation par les banques des assurances dommages dont l'automobile.

Une démarche qui a fini par porter ses fruits puisque la banque incriminée a été sommée de cesser illico toute démarche de ce type

- **Emission des réserves par rapport à la prolifération sauvage des bureaux directes**

Aux dernières nouvelles, l'ACAPS a décidé de ne plus donner d'autorisations d'ouverture de bureaux directs

FNACAM

PRINCIPALES ACTIONS MENEES AUPRES DE LA FMSAR

❖ Primes impayées antérieures au 1er avril 2016

Adoption dans le respect des intérêts mutuels des intermédiaires et des compagnies d'assurance d'un certain nombre de principes tenant lieu d'accord - cadre tels :

- La distinction entre les primes dues et les primes contestées
- La mise en place d'un échéancier de remboursement
- L'adoption de taux d'intérêt variables et plafonnés selon l'échéance de remboursement convenue
- De limiter l'annuité de remboursement à 30% du chiffre d'affaires annuel de l'intermédiaire (c.à.d des commissions nettes) et l'échéancier de remboursement à 05 ans.

❖ Discussions en commission tripartite FMSAR/ACAPS/FNACAM du projet du mandat d'encaissement :

Déclarations des primes encaissées, attestations retournées et impayées, paiement par carte de crédit ou le règlement de la commission à l'intermédiaire, entre autres.

❖ Rémunération des intermédiaires :

- Poursuite des négociations avec le comité directeur de la FMSAR aux fins de la reconsidération de la rémunération de l'intermédiaire figée depuis plus de 35 ans
- Entame depuis le 07 avril 2017 de discussions avec un bureau d'étude connu et reconnu pour conforter et appuyer notre demande sur la base d'une approche scientifique (benchmarkings, analyse des charges supportées par l'intermédiaire, selon son statut, taille et position géographique)

❖ Engagement de discussions autour d'un projet de partenariat autour de la formation des intermédiaires, agents et courtiers

FNACAM

ACTIONS PARALLELES

- **Communication d'informations diverses sur notre activité et sur le secteur tant à travers notre site web qu'à travers notre page Facebook ou circulaires, portant notamment et entre autres, sur :**

  - Réglementation de la profession
  - Recouvrement des primes, règlement des sinistres et relations Compagnies/Intermédiaires d'assurance
  - Impayés antérieurs au 1er Avril 2016
  - Mandat d'encaissement
  - Localisation géographique des risques
  - L'ICE ou identification fiscale obligatoire etc …..
  - Situation liminaire du secteur

- **Satisfaction aux doléances, interrogations ou questionnements de nos adhérents**

- **Multiplication de réunions et de rencontres afin d'identifier les maux dont souffre la profession et faire en sorte d'y remédier.**

- **Déploiement pour rapprocher les points de vue, des fois distants, entre ceux qui privilégient le dialogue et ceux qui prônent la confrontation**

- **Présence de la FNACAM aux différents colloques et congrès organisés par le secteur ou pour le secteur tels :**

  - La 3ème édition du Rendez-vous de l'Assurance de Casablanca du 13 au 15 Avril 2016
  - La 3éme édition du Congrès / Salon International Préventica à Casablanca du 29 au 31 Mars 2016

PROJETS

- Poursuite de la campagne de formation

- Préparation d'un nouveau Guide pour la profession

- Maintien des négociations autour de la reconsidération du commissionnement notamment automobile

- L'organisation les 17 et 18 Novembre 2017 à Marrakech de la 2ème édition de la Rencontre Annuelle des Agents et Courtiers d'Assurance :

  - **Au programme** : Les assurances de construction et l'assurance TAKAFUL

  - **Invités de marque** : Hassan BOURIK Président de l'ACAPS et Bachir BADDOU, Directeur Général de la CAT et de la FMSAR